



Devenir membre adhérent de la LFBE

Tout le monde peut adhérer à la Ligue et soutenir son action !

Comment ?

En versant une cotisation annuelle de **10 € minimum par an**, avec la mention « cotisation 2026 », sur le compte BNP PARIBAS FORTIS : IBAN **BE18 2100 9633 2065** (BIC : GEBABEBB)

Information et inscription en ligne sur notre site internet :
<https://ligueepilepsie.be/Devenez-membre-adherent.html>

Votre avantage ?

Vous êtes **invité personnellement à nos ACTIVITÉS**, vous **recevez notre Epi-News** (le journal annuel de la Ligue), ainsi que **d'autres avantages** (tels que tarif préférentiel sur les publications payantes, ...).

► Si vous souffrez d'une épilepsie, vous pouvez bénéficier des **ASSURANCES** souscrites à votre intention par la LFBE à un tarif préférentiel.

=> **Plus d'information sur les assurances** auprès de Sébastien Vandevyver : au **02.344.32.63** ou par mail : info@ligueepilepsie.be ou sur : <https://ligueepilepsie.be/-Assurance-collective-.html>

Il dépend de chacun que la Ligue francophone belge contre l'Epilepsie soit une association vivante au service de ceux qui en ont besoin. Tout appui moral et matériel nous sera précieux pour développer notre action en faveur des 80.000 personnes touchées par l'épilepsie en Belgique.

MERCI DE TOUT CŒUR

pour vos marques de soutien sous forme de don, cotisation, d'aide et de présence à nos côtés.



LIGUE FRANCOPHONE BELGE CONTRE L'ÉPILEPSIE - WWW.LIGUEEPILEPSIE.BE

Siège Chaussée d'Alsemberg, 842 1180 Bruxelles Tél 02 344 32 63 Mail info@ligueepilepsie.be

SOUTENEZ NOTRE ACTION EN FAISANT UN DON : BE80 3400 3365 3277 - Déduction fiscale dès **40€/AN**



Suivez-nous : Ligue francophone belge contre l'Epilepsie ASBL